



**RAPPORT GÉNÉRAL
DE LA SESSION ALTERNATIVE DE LA CONDITION
DE LA FEMME.
1ERE ÉDITION - BURKINA FASO -2024**

CSWA-BF



PATRON

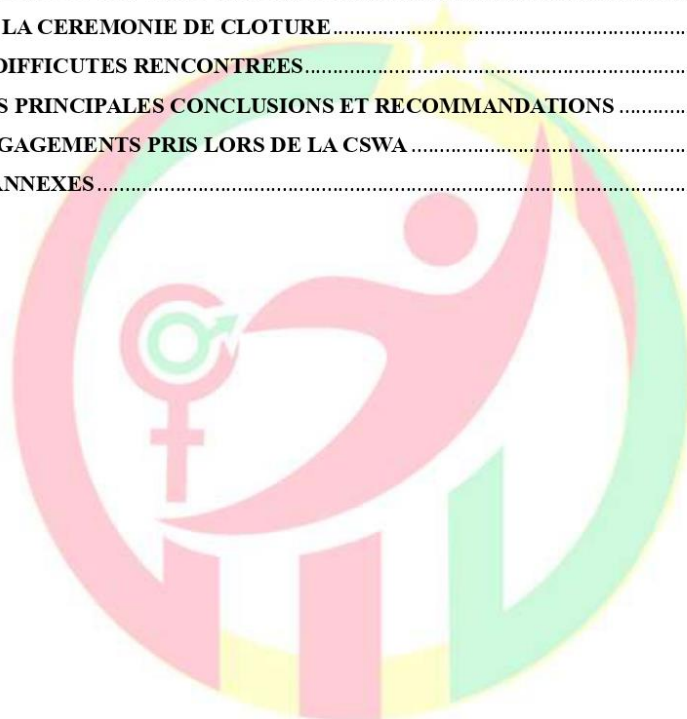
THEME

**RESPONSABILITÉ DE LA FEMME
FACE AUX ENJEUX DE
STABILISATION AU BURKINA FASO**



SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	4
INTRODUCTION.....	5
I. RAPPEL DU CONTEXTE DE LA SESSION ALTERNATIVE DE LA CONDITION DE LA FEMME AU BURKINA FASO.....	5
II. DE LA CEREMONIE OFFICIELLE D'OUVERTURE.....	6
III. DU DEROULEMENT DE LA SESSION.....	10
IV. DE LA CEREMONIE DE CLOTURE.....	20
V. DES DIFFICUTES RENCONTREES.....	21
VI. DES PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	21
VII. ENGAGEMENTS PRIS LORS DE LA CSWA.....	22
VIII. ANNEXES.....	23



CADRE DE CONCERTATION DES ORGANISATIONS ET ACTEURS
INTERVENANT SUR LE GENRE ET LA PARTICIPATION
CITOYENNE DES FEMMES AU BURKINA FASO

REMERCIEMENTS

La session alternative de la condition de la femme s'est déroulée dans un contexte d'insécurité, ou la rareté des ressources et les partenariats même techniques se font rares. C'est le lieu pour nous, de témoigner notre gratitude et réitérer nos remerciements à son Excellence monsieur Jean Marie Karamoko TRAORE, Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabè de l'Extérieur et le Co-parrainage de monsieur Alain AKPADJI, Coordonnateur par intérim du Système des Nations Unies, par ailleurs, Représentant Résident de l'UNFPA au Burkina Faso pour leurs soutiens techniques et financiers.

Nos remerciements vont également :

- A la Banque Africaine de Développement,
- A l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine « UEMOA »
- au Directeur Général de AFRIDIA industries,
- à son Excellence monsieur le Président d l'Assemblée législative de la transition,
- au Directeur général de la chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso,
- à Oxfam,
- à IAMANEH,
- A l'ONG SINI GNANSIGUI Afrique,
- A l'association NEGABONON ;
- A l'association YANDUANMA,

ainsi qu'aux expert-e-s, à toutes les femmes et jeunes filles volontaires et aux médias ayant apporté une contribution financière, technique ou intellectuelle pour la réussite effective de cette première édition.

Le présent rapport est le résultat d'un travail collégial dont le suivi incombe au-delà des personnes ayant pris part à ladite session, à tous les acteurs et actrices de développement au Burkina Faso. Nous nous engageons donc à le vulgariser, organiser le suivi effectif de toutes les recommandations et à porter tous les plaidoyers y contenues.

CADRE DE CONCERTATION DES ORGANISATIONS ET ACTEURS
INTERVENANT SUR LE GENRE ET LE DROIT
CITOYENNE DES FEMMES AU BURKINA FASO
Pour le Comité d'organisation de la Session
Alternative de la condition de la femme



Martine YABRE
Officier de l'Ordre du mérite

INTRODUCTION

Les 29 et 30 Mars 2024, s'est tenue à Ouagadougou au Burkina Faso, dans la salle de réunion du Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabè de l'Extérieur, la première édition de la session alternative de la condition de la femme (CSWA).

Cette session, placée sous le patronage et le parrainage de son Excellence monsieur Jean Marie Karamoko TRAORE, Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabè de l'Extérieur et le Co-parrainage de monsieur Alain AKPADJI, Coordonnateur par intérim du Système des Nations Unies, par ailleurs, Représentant Résident de l'UNFPA au Burkina Faso, a connu la participation de 246 personnes dont 20 hommes et 226 femmes issus du monde associatif, étatique, diplomatique, scientifique, politique et des médias, des anciens ministres et Ambassadeurs, des représentant-e-s de missions et corps diplomatiques, paramilitaires, d'éminentes personnalités, des personnes ressources, des représentant-e-s de mouvements associatifs.

Le présent rapport s'articule autour des points suivants :

- rappel du contexte de la session alternative ;
- la cérémonie d'ouverture ;
- le déroulement des travaux de la session ;
- la cérémonie de clôture ;
- les difficultés rencontrées ;
- les principales recommandations ;
- les engagements;

I. RAPPEL DU CONTEXTE DE LA SESSION ALTERNATIVE DE LA CONDITION DE LA FEMME AU BURKINA FASO

Au Burkina Faso, les inégalités entre l'homme et la femme existent dans plusieurs secteurs de développement, mettant ainsi à rude épreuve les efforts entrepris pour impulser le développement. Elles existent dans les domaines social, économique, juridique, politique et professionnel. Pour les réduire, des textes juridiques internationaux, régionaux et nationaux ont été adoptés/ratifiés.

Dans ce sens, la ratification des textes internationaux a permis une internalisation de dispositions au niveau national, par l'adoption de lois sur les droits des femmes, des filles et sur l'égalité entre les sexes.

Comme toutes les nations du monde, le Burkina Faso constitue une délégation mixte (gouvernements, acteurs civiles et personnes ressources) pour participer à la session de la condition de la femme à New York, chaque année. Malheureusement, la majorité des acteurs et actrices clés de la défense et la promotion des droits de la femme n'a pas la possibilité d'y participer. La crise économique et la pandémie de la COVID 19 ont drastiquement réduit les ressources et la participation des délégations africaines. Cette situation a néanmoins développé

les possibilités de participation en ligne et accéléré l'accès aux Tics, à l'avantage des femmes et des jeunes. A ces considérations d'ordre pratique, la principale question reste la contribution significative des délégations des pays aux travaux de la CSW à New-York, et l'impact réel de leur participation en termes de retour sur investissement.

C'est fort de ce constat et conscient de tout l'intérêt que revêt l'existence même de la CSW et la nécessité de promouvoir son appropriation par chaque femme de nos différentes communautés, que le Cadre de Concertation des Organisations et acteurs intervenant sur le Genre et la Participation Citoyenne des Femmes au Burkina Faso, a exhorté toutes les femmes du monde à organiser des cadres alternatifs par pays, pour une plus grande mobilisation des femmes et des familles dans le monde.

Dans ce sens, il a organisé la première édition de la Session alternative de la condition de la femme (CSWA), les 29 et 30 mars 2024, à Ouagadougou avec l'appui technique du Mouvement Mondial des Femmes Leaders Panafricaines. Cette initiative qui s'est tenue dans le contexte de crise sécuritaire que traverse le Burkina Faso depuis 2015 vise à permettre la participation d'un plus grand nombre de femmes aux échanges sur les problématiques majeures partagées lors des sessions de la condition de la femme (CSW). Il s'agissait d'offrir une tribune de réflexions et de partages pour des réponses africaines aux problématiques des droits des femmes, des enfants et de leurs familles aux femmes des communautés urbaines et rurales de nos Etats, autres expert-e-s et personnes ressources des pays africains et du sahel, qui n'ont pas l'opportunité de se rendre au siège des Nations Unies pour participer aux sessions, d'apporter leurs contributions et de s'approprier tous les enjeux qui font l'objet des échanges de la session de New York.

II. DE LA CEREMONIE OFFICIELLE D'OUVERTURE

Intervenue lors de la journée du 30 mars 2024, la cérémonie d'ouverture a été marquée par le mot introductif de Madame Martine YABRE, Coordonnatrice du Cadre de Concertation des Organisations et Acteurs intervenant sur le genre et la participation citoyenne des femmes, par ailleurs, Présidente du comité d'organisation de la CSWA ; le discours de Monsieur Alain AKPADJI, Coordonnateur par intérim du Système des Nations Unies, Représentant Résident de l'UNFPA au Burkina Faso, Co-parrain de la CSWA ; et le discours d'ouverture de la session prononcé par Son Excellence Monsieur Jean-Marie Karamoko TRAORE, Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabè de l'Extérieur, patron et parrain de la CSWA.



Le présidium à l'ouverture

Lors de son intervention, Madame YABRE a rappelé le contexte et la justification de l'organisation d'une session alternative en Afrique et au Burkina Faso, salué la mobilisation des pays frères comme le Mali et des expert-e-s venant d'institutions africaines et sous régionales pour garantir une réussite à cette première édition.

Elle a ensuite fait un plaidoyer auprès des parrains et Co-parrains, pour que la CSWA soit instituée comme un cadre de référence annuel qui mobilise toutes les femmes et personnes ressources intervenant sur la thématique des droits des femmes et pour l'équité sociale.



Vue des participantes

Le Co-parrain Monsieur Alain AKPADJI, par ailleurs, Coordonnateur par intérim du Système des Nations Unies, Représentant Résident de l'UNFPA au Burkina Faso a salué l'engagement du Ministre des Affaires Etrangères pour le soutien effectif pour la réalisation de la CSWA qui, selon lui, est inédite dans le monde. Il:

- a fait un bref rappel de l'historique de la session annuelle de la Commission de la Condition de la Femme (CSW), affirmé que c'est le plus grand rassemblement annuel des Nations Unies consacrée à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes,
- a souligné que l'organisation d'une CSW alternative au Burkina Faso, première du genre constitue une grande opportunité pour permettre la participation d'un plus grand nombre de femmes aux échanges sur les problématiques majeures partagées lors des sessions de la condition de la femme (CSW),
- s'est engagé au nom du Système des Nations Unies et de l'UNFPA, à soutenir les prochaines éditions et a souhaité que les fruits des présentes réflexions puissent poser les jalons pour une réduction véritable des inégalités hommes/femmes dans le monde et au Burkina Faso.



Vue des participantes

Un entracte a été observé pour écouter l'« **hymne de la paix** », composée et chantée par les membres de l'Association des femmes artistes musiciennes du Burkina Faso.

Le Patron et parrain, son Excellence Jean-Marie Karamoko TRAORE a prononcé un discours soutenu et engagé, ci-après résumé. Il a comme ses prédécesseurs qualifié l'initiative d'inédite et porteuse d'un nouveau souffle dans la promotion des droits des femmes au Burkina et en dans le monde¹.



Prestation des femmes artistes musiciennes

¹ C'est un levier supplémentaire pour se faire entendre, sur un sujet aussi important que sont les droits des femmes. « Notre pays détient le discours le plus engagé qui soit sur la femme, qui a été prononcé le 8 mars 1987 par le Président Thomas SANKARA », a-t-il dit. Poursuivant son discours, son Excellence Karamoko Jean-Marie TRAORE a fait un bref rappel de l'historique de la CSW, notamment, sur ses principaux acquis aux niveaux www.cadreconcert-bf.org/ [ccgenrefemme@gmail.com/](mailto:ccgenrefemme@gmail.com) Tél. (+226)70208106/76208106

Abordant la 68^{ième} session de la condition de la femme dont le thème prioritaire est : « **accélération de la réalisation de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles, par la lutte contre la pauvreté, le renforcement des institutions et un financement tenant compte des questions de genre** », le Ministre dira qu'elle se tient dans un contexte d'insécurité qui sévit dans la zone sahélienne (Burkina Faso, Mali et Niger) avec de graves conséquences sur les femmes et les enfants et sur les avancées engrangées par ces États et les organisations de la société civile.

Il a fait remarquer que de nombreuses femmes portent toujours, et ce, de manière disproportionnée, le poids de la pauvreté, de la guerre, de la maladie, du manque d'eau potable, du changement climatique et de la famine. A cela s'ajoute la faible promotion de leurs droits. Pour lui, le monde a encore beaucoup à faire pour que les promesses de Beijing soient une réalité.

C'est pourquoi, il apprécie fortement la tenue de cette première édition de la Session Alternative de la Condition de la femme à Ouagadougou, au Burkina Faso (CSWA-BF) qui se veut une belle approche s'articulant avec la vision du gouvernement, quant au portage des enjeux nationaux et transnationaux des droits des femmes.

Son Excellence Jean-Marie Karamoko TRAORE a réitéré ses félicitations au Cadre de Concertation des Organisations et Acteurs intervenant sur le genre et la participation citoyenne des femmes pour avoir réussi à « délocaliser » la CSW à Ouagadougou, au Burkina Faso. Il a salué la forte participation des femmes et la présence des hommes à ladite session.

Il a également appelé l'ONU FEMMES, l'UNFPA et les institutions régionales à soutenir cette initiative de délocalisation de la CSW, et à intensifier leurs actions de promotion et de protection des droits des femmes et des filles au Burkina Faso et en Afrique.

Son Excellence Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabè de l'Extérieur s'est engagé à porter le plaidoyer des femmes au plus haut niveau et au sein du gouvernement. Il a aussi décliné le thème de la deuxième édition (CSW2A) qui portera **sur la femme rurale et son rôle dans la sécurité humaine au Sahel**. Il a fortement apprécié la participation des délégations étrangères à la session, avant de déclarer ouverte la première session alternative de la condition de la femme en Afrique et au Burkina Faso.

mondial, continental, régional et national. Il a indiqué que la date ayant marqué et qui continue de marquer les grandes rencontres engageant les nations du monde entier, reste la quatrième Conférence mondiale sur les femmes qui a eu lieu à Beijing du 4 au 15 septembre 1995 où, des délégués de pays ont adopté une déclaration commune et un programme d'actions visant à : renforcer le pouvoir des femmes aux niveaux social, économique et politique, promouvoir leur indépendance économique, apporter une meilleure protection aux femmes, contre la violence croissante dont elles sont victimes et à leur assurer l'égalité d'accès à l'éducation et aux soins de santé.

www.cadreconcert-bf.org/ ccgenrefemme@gmail.com / Tél. (+226)70208106/76208106

A l'issue de l'ouverture officielle de ladite session, des trophées ont été remis par Madame Martine YABRE, Présidente du comité d'organisation de la CSWA, par ailleurs Coordinatrice pays du mouvement mondial des femmes leaders panafricaines au Burkina Faso à des personnalités choisies comme suit :

Par le Comité d'organisation de la CSWA :

- Trophée d'excellence à Son Excellence Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabè de l'Extérieur, Jean-Marie Karamoko TRAORE ;
- Trophée d'honneur à Monsieur Alain AKPADJI, Coordonnateur par intérim du Système des Nations Unies, Représentant Résident de l'UNFPA au Burkina Faso, Co-parrain de la CSWA ;
- Trophée d'encouragements à Aminatou Walet AZAROCK, présidente de l'association pour le développement, la solidarité et la paix au Mali ;
- Trophée CSWA Ambassadeur du genre à Monsieur Harouna KABORE, ancien Ministre, Président du mouvement citoyen Endogène ;
- Trophée CSWA Ambassadrice du genre à Madame Zéneb TOURE, Cheffe de division, département Société Civile et engagement communautaire, département du genre femme et société, Banque Africaine de Développement ;

Par le Mouvement mondial des femmes et filles leaders panafricaines:

- Trophée de femme inspirante de l'année 2023 à Madame Salimata NEBIE, ancienne Ministre du Genre et de la Famille du Burkina Faso ;
- Trophée de femme inspirante de l'année 2023 à Son Excellence Madame Olivia



Remise de trophée



Excellence Olivia R ROUAMBA
Récipiendaire

ROUAMBA, ancienne Ministre en charge des Affaires Etrangères du Burkina Faso ;

- Trophée de femme inspirante de l'année 2023 à Madame Maïmouna LINGANI, présidente de l'Association des femmes artistes du Burkina Faso.

III. DU DEROULEMENT DE LA SESSION

A. JOURNEE DU 29 MARS 2024

La première journée a été consacrée à un travail de réflexions, d'introspection et de partage d'expériences entre femmes et personnes ressources, sous la direction de la modératrice générale.

Des réaménagements de l'agenda du 29 mars, ont permis de recentrer l'ensemble des travaux de la journée sur deux communications majeures:

- L'analyse critique de la dynamique de construction d'une gouvernance participative à la sécurité avec les femmes au Burkina Faso ;
- Des échanges sur les meilleures pratiques en termes de promotion et de défense des droits des femmes.

1. De la communication sur l' « analyse critique de la dynamique de construction d'une gouvernance participative à la sécurité avec les femmes au Burkina Faso »

Cette communication a été assurée par Monsieur Ousmane DJIGUIMDE, auteur et expert en gouvernance et modérée par Son Excellence Madame Anne KONATE, Ancienne Ministre, Ancienne Ambassadrice, Ancienne Secrétaire Générale du Ministère des affaires étrangères, Ancienne membre du Conseil constitutionnel, Présidente du Réseau YANDUUAMA.

En introduction, le communicateur a abordé les éléments de la dynamique de gouvernance participative notamment la Réforme du secteur de la sécurité, et l'implémentation de la Résolution 1325. Il a évoqué les grands bouleversements et la mutation dans la gestion de la cité en soulignant de grandes figures tels que Nicolas COPERNIC, GALILEE qui ont contribué à l'implication du citoyen dans la gestion de la cité. Quant à la dynamique de gouvernance participative à la sécurité avec les femmes, il s'est appesanti sur l'identification des défis en lien avec leur structuration et l'implémentation de la résolution 1325 au Burkina Faso.

Pour lui, pour aborder la question de la participation des femmes à la gouvernance sécuritaire au Burkina Faso, il faudrait évoquer la question de l'accès aux emplois, aux responsabilités et à la contribution citoyenne sans oublier la nouvelle dynamique de leur inclusion à la gouvernance sécuritaire.

Monsieur DJIGUIMDE a ensuite mis en exergue les qualités de la construction de la Gouvernance Participative, les contingences d'une inclusion de qualité des femmes à la Gouvernance du Secteur de la Sécurité, quelques préjugés bâtis sur une méconnaissance du poids culturel de la femme avant d'aborder les perspectives.

En vue de juguler les difficultés, il a terminé en faisant quelques recommandations :

- La nécessité de mener des activités de plaidoyer pour la prise en charge psychologique, sociale des veuves des FDS- (afin qu'elles aient confiance en elles et retrouver la joie de vivre et pouvoir assurer pleinement leurs responsabilités de mères, de pères auprès de leurs enfants. Ces orphelins qui constituent la relève de demain),
- L'exploitation judicieuse par les femmes des différents canaux pour se faire entendre ;
- La nécessité pour les femmes d'impacter dans tous les domaines. Aussi, l'éthique doit intégrer tous les domaines ;
- L'intégration d'une perspective éthique dans la gouvernance et l'éducation ;
- La nécessité pour le Cadre de concertation des organisations et acteurs intervenant sur le genre et la participation citoyenne des femmes d'être représenté à tous les Conseil d'Administration du Secteur Ministériel (CASEM) et tous les Cadres Sectoriels de Dialogue (CSD) ainsi que tous les conseils de direction des structures administratives, pour porter les préoccupations spécifiques des femmes au niveau de chaque secteur d'activité de l'État, afin d'influencer les processus décisionnels en leur faveur.

Après cette présentation, des échanges ont été engagés autour des points clés que sont les contributions, questions et recommandations proposées par la modératrice, Madame Anne KONATE.

Des échanges, on peut retenir ce qui suit :

a. Recommandations

- Mise en place de programmes de sensibilisation citoyenne sur la condition de la femme ;
- Institutionnalisation de la session CSWA afin de fonder les véritables bases d'un réveil citoyen dans la lutte pour le respect des droits des femmes ;
- Révision des textes prônant les quotas dans les recrutements ;
- Mise en place de groupes de plaidoyer nationaux et dynamiser les plateformes de femmes existantes ;
- Renforcement des capacités des femmes sur des thématiques spécifiques ;
- Mise en place de dispositifs de veille et d'alerte sur les droits des femmes ;
- Développement de programmes de coaching au profit des jeunes filles ;
- Investissement des organisations de femmes dans la réponse humanitaire au sein des Cadres de concertation (clusters) pour faire entendre leurs voix et besoins.

b. Quelques témoignages de participant-e-s

« Les femmes sont nos sœurs, nos filles, épouses et mères. C'est vrai que l'insécurité mène la vie dure à tous mais en tant qu'homme, nous œuvrons beaucoup plus à garantir la sécurité de nos femmes, sœurs, enfants. Dans le cadre de la mise en œuvre de nos activités nous œuvrons à une inclusion des femmes, nous encourageons leur participation au-delà des indicateurs des différents projets. »

« Quota dans le recrutement en régression : exemple du concours passé des eaux et forêts où il n'y avait que 10 postes pour les femmes sur 975 postes d'agents des eaux et forêts »

2. Des échanges sur les meilleures pratiques en termes de promotions et de défense des droits des femmes

Ce panel a été animé par Madame Annick Laurence KOUSSOUBE, spécialiste Genre et DSSR, Présidente du conseil d'administration du Mouvement citoyen FEMIN- IN et Madame Aminatou Walet Azarock, Présidente de l'association pour le développement, la solidarité et la paix au Mali.

Les intervenantes ont présenté les meilleures pratiques en termes de promotion et défense des droits des femmes, comme étant des approches innovantes qui tiennent compte des nouveaux défis sécuritaires et des nouvelles technologies. Deux types d'approche sont utilisés pour la défense et la promotion des droits des femmes. Ce sont celle holistique et réductionniste.

L'approche holistique amène les acteurs et actrices clés de la promotion et défense des droits des femmes à développer des initiatives et des moyens qui prennent en compte la nature globale des droits et les mécanismes et dispositifs physiques globaux ainsi que les stratégies de mobilisation des ressources (ressources humaines, financières et matérielles). C'est aussi un moyen par lequel des programmes ou plans d'action sont élaborés pour servir de référentiel.

Quant à la démarche réductionniste, elle s'appuie sur les domaines spécifiques des droits promus par les acteurs et actrices selon leur profil ou domaines de compétence.

Par ailleurs, afin de mieux aborder ces approches, une série de questionnements amène généralement les acteurs clés à réfléchir pour identifier certaines opportunités d'actions qui tiennent compte du contexte et des moyens disponibles.

On retiendra quelques bonnes pratiques en termes de projets, d'activités ou autres initiatives pertinentes qui permettent de booster la promotion et la défense des droits des femmes. Outre l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour développer des programmes citoyens sur l'inclusion sociale et le respect des droits des femmes, on note quelques exemples de programmes ou d'initiatives réussis qui ont été mis en place soit par des acteurs étatiques et non étatiques pour promouvoir les droits des femmes malgré les défis liés à la crise au Burkina Faso. On note également :

- L'existence de programmes de formation professionnelle : certains organismes et ONG proposent des programmes de formation professionnelle spécifiquement destinés aux femmes en situation de crise. Ces programmes permettent aux femmes d'acquérir des compétences professionnelles et de trouver un emploi, ce qui renforce leur autonomie économique.
- La création de centres de soutien aux victimes de violences : des centres de soutien aux victimes de violences ont été mis en place pour offrir un accompagnement psychologique, juridique et médical aux femmes en situation de crise. Ces centres jouent un rôle crucial dans la protection des femmes et la lutte contre les violences basées sur le genre.
- La réalisation de campagnes physiques et virtuelles de sensibilisation : des campagnes de sensibilisation sont menées pour informer la population sur les droits des femmes, les violences basées sur le genre et les services disponibles pour les femmes en situation de crise. Ces campagnes contribuent à changer les mentalités et à promouvoir l'égalité des genres.

- Les initiatives de renforcement des capacités : des programmes de renforcement des capacités sont mis en place pour soutenir les femmes entrepreneures, les leaders communautaires et les femmes engagées dans la promotion des droits des femmes. Ces initiatives permettent aux femmes de jouer un rôle actif dans la prise de décision et le développement de leur communauté.
 - L'établissement de collaboration entre les organisations locales régionales, africaines et internationales pour soutenir des actions de plaidoyers sur l'autonomisation de la femme.
 - Le partage des ressources et des compétences : les organisations internationales peuvent apporter un soutien financier, technique et logistique aux organisations locales, qui ont une connaissance approfondie des réalités locales et des besoins des femmes en situation de crise. Les organisations locales peuvent, quant à elles, contribuer à la mise en œuvre des programmes sur le terrain et à mobiliser les communautés.
 - Le Renforcement des capacités : les organisations internationales peuvent soutenir les organisations locales en renforçant leurs capacités en matière de gestion de projet, de plaidoyer, de collecte de données et de suivi-évaluation. Par ailleurs, les organisations locales pourraient initier des sessions de partages d'expériences pour améliorer leurs stratégies d'intervention. Cela leur permet d'être plus efficaces dans la mise en œuvre de leurs programmes et initiatives en faveur des droits des femmes.
- La coordination et la mutualisation des initiatives des organisations locales, régionales, africaines et internationales : Il est important que les organisations locales et internationales coordonnent leurs efforts pour éviter les doublons et maximiser l'impact de leurs actions. Une collaboration étroite permet de mieux cibler les besoins des femmes en situation de crise et de mettre en place des stratégies complémentaires pour y répondre.



Madame ZENEBOU TOURE de la BAD

CADRE DE CONCERTATION DES ORGANISATIONS ET ACTEURS INTERVENANT SUR LE GENRE ET LA PARTICIPATION CITOYENNE DES FEMMES AU BURKINA FASO

B. JOURNÉE DU 30 MARS 2024

La journée du 30 mars a été consacrée à l'ensemble des communications officielles de l'agenda ainsi que les différents panels en lien avec la communication inaugurale.

1. De la communication inaugurale sur le thème « Responsabilité de la femme face aux enjeux de la stabilisation au Burkina Faso »

Cette communication a été présentée par Madame Zénèb TOURE, Cheffe de division, département Société Civile et engagement communautaire, département du genre femme et société, Banque Africaine de Développement.

La modération a été assurée par son Excellence Salimata SAWADOGO, ancienne Ministre de la justice et des droits humains et ancienne ambassadrice du Burkina Faso en Afrique du Sud.

Elle a introduit le sujet à travers un rappel de quelques histoires et récits de vie de femmes inspirantes africaines et burkinabè aux parcours impressionnants qui pourraient stimuler l'engagement de nombre de femmes et de jeunes filles.

En effet, ces récits de vie, visent à montrer que malgré certaines difficultés et la vie dans des conditions d'hostilité et d'insécurité qui exposent davantage les femmes, à l'image de celui du Burkina Faso ; les femmes doivent rester engagées, mobilisées, et dignes, concentrées sur des objectifs clairs de développement.

Bien que le Burkina Faso à l'instar d'autres pays soit confronté à des défis de stabilisation majeurs, résultant de plusieurs facteurs tels que l'instabilité politique, les conflits armés, le terrorisme, et les tensions sociales et ethniques, la question de la responsabilité et de la responsabilisation des femmes demeurent des priorités pour promouvoir la paix, la sécurité et le développement durable.

Selon la communicatrice, en période de crise, les rôles traditionnels et les normes sociales peuvent être remis en question, ouvrant ainsi la voie à de nouvelles perspectives et à des changements positifs dans la manière dont la société considère et valorise le rôle des femmes. Dans ce sens, la crise pourrait être une opportunité pour les femmes de jouer un rôle essentiel en y apportant des compétences, des idées innovantes et de la résilience.

Cela nécessite un engagement continu de l'Etat, des organisations de femmes, des organisations régionales et internationales, de la société civile dans son ensemble.

2. De la communication sur le sous thème 1« Etats des lieux de la mise en œuvre de l'Agenda Femmes Paix et Sécurité au Burkina Faso : quelles contributions des acteurs et actrices non étatiques ? »

Cette communication a été présentée par Madame Salamata ZOUNGRANA, doctorante en histoire à l'UJKZ, Présidente de l'Association Hommage Aux Femmes (AHAF) et modérée par Madame DERRA Ramata, Experte en genre, paix et sécurité.

La communication a été déclinée en plusieurs points qui sont :

- Un aperçu sur l'agenda femmes paix et sécurité,
- Le processus vers l'adoption de l'agenda femmes paix et sécurité,
- La résolution 1325 et les autres résolutions,
- La contribution des organisations non étatiques dans le processus de paix,
- Esquisse sur quelques organisations non étatiques.

Dans son propos, elle a procédé par la définition du concept Paix, qui, selon elle, est un enjeu complexe émanant de la conjugaison de plusieurs domaines, notamment social, culturel, économique, politique, environnemental. En tant que telle, la Paix ne saurait se développer dans

www.cadreconcert-bf.org/ ccgenrefemme@gmail.com/ Tél. (+226)70208106/76208106

un environnement marqué par des inégalités de toutes sortes telles que les défaillances législatives, juridiques et institutionnelles qui se caractérisent par :

- Le non-respect des engagements de l'Etat dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie et de travail de la femme ainsi que l'implication effective des femmes dans le processus de résolution des conflits ;
- L'insuffisance de dispositions législatives, juridiques en faveur du développement des femmes sur tous les plans (social, économique, politique, sécuritaire). Dans ce contexte, on assiste à l'impunité des actes de violence contre les femmes, à la faible représentation des femmes dans les instances de décision avec tout son corolaire sur le développement de la femme et donc de la société ;
- La faible vulgarisation des textes et lois sur les droits humains, et singulièrement ceux spécifiques aux femmes.

Poursuivant son intervention, elle a fait remarquer qu'il est impératif que les divers acteurs que sont les autorités politiques, les ONG, les organisations de la société civile (OSC), les associations, etc., prennent des mesures concertées et coordonnées sur l'implication effective des femmes dans ce processus. Dans ce sens, elle a rappelé l'existence du Plan d'Action National Intégré (PANI) pour la mise en œuvre de l'agenda femmes, paix et sécurité au Burkina Faso, dont l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi engage les responsabilités respectives des acteurs étatiques, non étatiques ainsi que des PTFs.

En effet, à l'analyse de la structure du PANI, on note qu'il s'articule autour de quatre axes stratégiques que sont :

- La participation des femmes et des filles aux processus de paix et de sécurité ;
- La prévention des violences liées aux conflits à l'égard des femmes et des filles et protection de leurs droits ;
- Le secours, le relèvement et la réhabilitation des femmes et des filles, victimes des violences liées aux conflits et poursuite des auteurs ;
- La gouvernance, la coordination et le partenariat.

Au titre des activités réalisées par des acteurs non étatiques, on enregistre entre autres la formation de journalistes sur le genre, la participation citoyenne et le renforcement de la cohésion sociale ; la conception et la vulgarisation du répertoire des compétences féminines en médiation de conflits, recherche de la paix et renforcement de la cohésion sociale ; la réalisation de films documentaires sur l'inclusion des femmes dans les actions paix et sécurité ; l'organisation d'une session de recyclage au profit de jeunes femmes et filles en médiation communautaire ; l'audit genre du ministère de la défense ; l'organisation d'une formation en légistique au profit de 10 femmes et 10 jeunes filles ; la formation de femmes médiatrices ; la mise en place d'incubateur de jeunes filles et femmes en politique ; la dotation de femmes et de jeunes en carte nationale d'identité burkinabè ; la mise en place de cliniques juridiques.

3. De la communication sur le sous thème 2 : « Quelles stratégies pour une accélération de l'autonomisation économique et sociale de la femme au Burkina Faso ? »

Cette communication modérée par Docteur DJIBO/BOLI Bintou, juriste d'affaires, a été présentée en panel par Docteur Barbara KY, Macro-économiste, Chercheure et Directrice du Genre à la Commission de l'UEMOA et Monsieur Daouda MOUNIA, Président du Conseil d'Administration de l'ONG SINI GNASSIGUI AFRIQUE.



Vue des participantes

Docteur Barbara KY s'est appesantie sur « le travail non rémunéré : enjeux pour le développement » et sur les actions de la Commission de l'UEMOA en matière de Genre. Elle a également présenté le Schéma organisationnel type d'institutionnalisation du Genre dans les Ministères et les Institutions des Etats membres de l'UEMOA adopté par le Conseil des Ministres de l'UEMOA par décision n°005/2022/CM/UEMOA du 24 juin 2022.

Ce dispositif prévoit la création des structures suivantes :

- Une entité dédiée au Genre au sein de la Primature et les autres Institutions de la République directement concernées par la question ;
- Une Direction centrale d'appui à l'institutionnalisation du genre au niveau de la Direction Générale en charge de la Planification du ministère de la Planification ;
- Une Sous-direction ou Division d'appui à l'Institutionnalisation du Genre au sein des autres ministères sectoriels, logée au sein de la Direction chargée de la planification ;
- Une Unité Locale d'Institutionnalisation du genre (ULIG) au sein des Directions régionales en charge du Plan ; et
- Des Services genre au sein des collectivités territoriales (Districts, Régions, Départements, Communes, ...).

Revenant sur la problématique du travail non rémunéré, selon elle, le système de comptabilité nationale des Nations Unies (SCN) fait référence à l'ensemble des biens et de services produits par les ménages pour leur autoconsommation. La production de biens par les ménages destinés à leur usage final propre est autorisée à être comptabilisée dans le PIB.

Sur la base d'une étude de cas, cette présentation a montré que 86% du travail non rémunéré est effectué par les femmes contre 14 % pour les hommes.

Aussi, est-il important de prendre en charge le travail non rémunéré dans les politiques publiques par le principe des trois (3) R à savoir qu'il doit être reconnu, réduit et redistribué. Outre des dispositions prises dans les ménages, ces trois R doivent être pris en charge dans les politiques publiques par des investissements à cet effet, d'où l'importance de la budgétisation

www.cadreconcert-bf.org/ ccgenrefemme@gmail.com / Tél. (+226)70208106/76208106

sensible au Genre qui doit commencer dès l'élaboration des programmes tenant compte de ces besoins.

Quant à Monsieur Daouda MOUNIAN, il a fait savoir que, est appelée jeune fille, celle ayant un âge compris entre 15 et 35 ans. Au Burkina Faso, les jeunes filles représentent 17% de la population (soit 3 951 980), dont plus de 70% d'entre elles vivent en milieu rural selon INSD (2019).

Il a aussi dit que les jeunes filles de plus de 15 ans sont à plus de $\frac{3}{4}$ analphabète ; que les taux d'achèvements des jeunes filles au Burkina Faso en 2022 sont de 59,8% pour le primaire, 41,1% pour le post-primaire (en 2021), 20,1% pour le secondaire (en 2021) et 52% des jeunes (filles) sont mariées avant 18 ans (25% pour les moins de 15 ans).

Selon lui, les jeunes filles ont un faible accès à la formation et au financement. En effet, elles représentent 34% des bénéficiaires du FAPE, 32% du FAIJ et 35% du FASI et l'autonomisation des filles fait référence au processus visant à renforcer la confiance, les compétences, les droits et les opportunités des filles. Elle est importante car elle contribue à briser les barrières sociales, culturelles et économiques.

Cependant, cette autonomie est freinée par des facteurs de types socioculturels, économiques et infrastructurels.

Il a suggéré des pistes de solutions dont :

- Le renforcement des compétences de vie des adolescentes et des jeunes filles ;
- Le renforcement de leur employabilité ;
- Le plaidoyer et le lobbying pour adresser efficacement normes sociales négatives, les injustices sexistes.

Il a conclu en disant que « les adolescentes, les adolescents, les jeunes filles les jeunes garçons ne sont pas l'avenir... Ils sont le présent ».

4. Du partage de quelques conclusions et recommandations de la session de New York

Cette communication été donnée par projection vidéo de la Présidente du Mouvement Mondial des femmes et des filles leaders panafricaines, Madame Marthe Dédé BOKONI, Experte en genre et développement.

Madame BOKONI dira en substance dans sa présentation que le Mouvement mondial des femmes leaders panafricaines a pu animer une communication le 22 mars ayant traité des thématiques suivantes :

- Genre et droit ;
- Genre et diplomatie ;
- Rapport sur les violences fondées sur le genre.

A ce titre, elle a indiqué que la session a abouti à de fortes recommandations concernant 6 pays dont le Burkina Faso, lesquelles recommandations portent sur :

www.cadreconcert-bf.org/ ccgenrefemme@gmail.com / Tél. (+226)70208106/76208106

- Les violences faites aux femmes ;
- Les violences familiales ;
- Les inégalités face à l'accès aux soins et à la santé ;
- La répartition plus équitablement des budgets alloués à l'autonomisation de la femme ;
- Les dispositions pour dissuader les violences physiques et autres féminicides ;
- Le financement des programmes de protection des femmes déplacées internes et des veuves des FDS tombées sur le terrain des combats ;
- La mise en place d'un fonds national de soutien institutionnel aux faitières des organisations de défense des droits des femmes ;
- L'élaboration d'un document de plaidoyer pour la prise en compte des recommandations pays pour l'amélioration de la condition de la femme.

5. De la communication sur le thème «instruments et mécanismes juridiques de promotion du genre au sein de l'Union Africaine».

Cette communication virtuelle a été présentée par Madame Fatoumata H. TRAORE-SAMAKE, juriste experte en études sur le genre à MISAHÉL (Bamako, Mali).

Après une analyse de la situation, elle a décliné la vision de l'Union Africaine (UA) sur les droits humains et le genre, rappelé quelques dates clés de l'UA, le fondement et la portée de la stratégie genre à l'UA. Elle a ensuite décrit les instruments de protection des droits de l'Homme et les mécanismes de protection des droits de l'Homme de l'UA.

En ce qui concerne l'analyse du contexte, elle a rappelé la persistance des disparités entre les hommes et les femmes au niveau continental, dans plusieurs secteurs de développement et notamment en politique, dans le partage du pouvoir, l'économie, le commerce, l'agriculture, l'économie rurale, l'énergie, la santé et les négociations de paix. Les femmes ont été très longtemps en marge des mécanismes visant la protection et la sécurité, considérés comme le pré carré des hommes.

Des considérations d'ordres culturels, physiologiques, religieux confortent cette vision dans un monde en pleine évolution idéologique et technologique (guerre/combat, éducation/savoir, pragmatisme etc.) alors que, les conventions, les traités, les résolutions internationales préconisent la participation pleine et égalitaire des femmes à l'élaboration de politiques à tous les niveaux, la systématisation de la prise en compte de la dimension du genre et l'adoption de stratégies axées sur les besoins et priorités des femmes et des filles.

Douze (12) secteurs critiques pour atteindre l'égalité homme - femme lors de la Plateforme d'action (PFA) de Beijing 1995 si bien qu'à la conclusion des examens Beijing+5 et 10 (2000 et 2005), il a été demandé aux Etats membres et aux parties prenantes d'accélérer la mise en œuvre du PFA. Ainsi l'égalité des chances pour tous est essentielle pour la construction de sociétés justes et démocratiques. Aussi, des liens fondamentaux entre les trois objectifs

d'égalité, développement et paix ont-ils été créés au sein de l'UA qui dispose d'une politique ou d'une stratégie genre 2018-2027.

Les femmes et les hommes ont travaillé pour la libération du Continent, et pour l'émancipation économique, la solidarité et la cohésion pour son intégration et son unité. Par conséquent, ils doivent bénéficier à parts égales et avoir droit aux processus de développement, d'où la demande pour l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation des femmes particulièrement.

Elle a ensuite analysé le cadre législatif et juridique de l'UA et rappelé quelques dates et actions phares ayant visé la promotion du genre et la lutte contre les inégalités de sexes ou de genre.

L'élaboration de la stratégie genre de l'UA s'explique par le fait que les instruments juridiques internationaux disposent que "Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité » et l'Union Africaine s'est alors engagée à éliminer toutes les formes d'inégalités entre les sexes aux niveaux régional et national par le biais d'une série de politique, d'objectifs et d'actions issus d'instruments internationaux, continentaux et juridiquement contraignants.

Le but suprême de l'organisation étant de faire de l'Afrique un Continent pacifique, prospère et intégré. La Stratégie pour la prise en compte de l'égalité des sexes, trouve son fondement dans le fait que la prise en compte de la question du genre est réaffirmée dans les instruments juridiques régionaux comme le protocole de Maputo (un instrument ratifié par 36 Etats africains).

Ladite stratégie comporte six (6) piliers à savoir :

- Autonomisation économique et développement durable,
- Justice sociale ;
- Droits des femmes ;
- Leadership et gouvernance ;
- Femme, paix et sécurité,
- Médias, communication, sports.

La communicatrice a décliné la vision de l'UA comme telle : « Une Afrique dont le développement est axé sur les populations, qui s'appuie sur le potentiel de ses populations, notamment celles des femmes et des jeunes, qui se soucie du bien-être des enfants (Aspiration 6, Agenda 2063) ».

L'objectif visé est d'arriver à une « Pleine égalité hommes-femmes dans toutes les sphères de la vie (Objectif 17, Agenda 2063) ».

Après ces différentes présentations, les participant-e-s, ont fait des commentaires, apporté des contributions, posé des questions et fait des recommandations.

www.cadreconcert-bf.org/ ccgenrefemme@gmail.com / Tél. (+226)70208106/76208106

Des échanges, on peut retenir ce qui suit :

Recommandations

- Meilleure appropriation des instruments et mécanismes de promotion du genre de l'UA en Afrique par les organisations de la société civile et les Etats,
- Intégration des principes d'égalité des droits et des devoirs au sein des écoles, des institutions et des structures de plaidoyer pour l'introduction des droits humains dans les curricula ;
- Meilleure vulgarisation du plan d'action national intégré ainsi que des politiques spécifiques en faveur des femmes ;
- Organisation d'un cadre national inclusif autour de la mise en œuvre de l'agenda femme, paix et sécurité au Burkina Faso ;
- Développement de programmes spécifiques pour la promotion et le renforcement de la sororité dans le cadre de la lutte pour l'amélioration de la condition de la femme ;
- Mise en place de programmes de coaching de jeunes filles en politique et en entrepreneuriat,
- La mutualisation des initiatives des femmes.

IV. DE LA CEREMONIE DE CLOTURE

Elle a été marquée par la lecture du rapport des travaux de la session, d'un mot de fin de la Coordinatrice du Cadre de concertation des organisations et acteurs intervenant sur le genre et la participation citoyenne, par ailleurs Présidente du comité d'organisation de la CSWA et du discours de clôture du patron de la cérémonie. Dans son mot de fin, madame Martine YABRE a réitéré ses remerciements aux autorités, aux experts, ainsi qu'aux participant-e-s avant d'informer l'assistance de la mise en place imminente des organes de la CSWA comme suit :

- Comité permanent,
- Observatoire national des organisations et acteurs intervenant sur l'autonomisation et pour l'amélioration de la condition de la femme,
- Les points focaux des pays africains.

Dans ce sens, son Excellence Madame Salamata SAWADOGO, Ancienne ministre, Ancienne Ambassadrice et Ancienne Présidente de la Commission africaine des droits de l'Homme a été désignée comme personne ressource qualifiée pour présider le Comité permanent.

Le discours de clôture du Patron a mis fin à la première édition de la CSWA en sonnant la mobilisation des femmes et des personnes ressources pour la prochaine édition.

V. DES DIFFICULTES RENCONTREES

La première session alternative de la CSW ne s'est pas faite sans difficultés. Elles sont essentiellement liées:

- aux délais courts d'organisation de la session alternative de la condition de la femme,
- à la faible mobilisation des ressources financières et logistiques,
- à la faible collaboration de certaines structures de l'Administration publique.

VI. DES PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

- Editer et partager le rapport de la 1^{ème} session à toutes parties prenantes,
- Instituer/institutionnaliser la CSWA au Burkina Faso ;
- Ouvrir la CSWA aux autres pays du Continent africain pour en faire une session alternative de la condition de la femme en Afrique, CSWAA (ou CSW2A) ;
- Mettre en place les organes de la CSW (le comité permanent de la CSWA, l'observatoire des organisations et acteurs intervenant pour l'amélioration de la condition de la femme, les points focaux pays de la CSWA) ;



Vue des participantes



Vue des participantes

- Mettre en place au sein de la CWSA (et future CSWAA ou CSW2A), des groupes thématiques de réflexion associant les institutions et organisations non étatiques (et étatiques) ;
- Elaborer un plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations en perspective de la 2^{ème} session ;
- Renforcer ou créer des synergies d'actions avec les institutions nationales, sous régionales, continentales et internationales en vue de :
 - Systématiser la participation des femmes et leurs organisations aux consultations et écoutes sociales dans le cadre de projets/programmes ;
 - Prioriser la voix des OSC et groupements de femmes à la base dans les dialogues et événements de haut niveau ;
 - Appuyer la professionnalisation des OSC féminines qui sont au plus près des communautés à la base pour un meilleur impact des actions de développement ;
- Faire la promotion des approches endogènes d'autonomisation et de capacitation de la femme ;
- Mettre en place des réseaux de champion-ne-s de la masculinité et de la féminité positives pour accompagner la CW2A ;

www.cadreconcert-bf.org/ ccgenrefemme@gmail.com/ Tél. (+226)70208106/76208106

- renforcer la prise en compte de la situation spécifique des femmes handicapées dans les politiques nationales et autres processus ;
- Contribuer à la vulgarisation des politiques et programmes spécifiques et du Plan d'action national intégré pour la mise en œuvre de l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité ;
- Suivre la mise en œuvre des politiques et programmes spécifiques et du Plan d'action national intégré pour la mise en œuvre de l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité.



Vue des participantes

VII. ENGAGEMENTS PRIS LORS DE LA CSWA

Engagements pris par le Patron de la cérémonie son Excellence Jean Marie Karamoko TRAORE, Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabè de l'Extérieur

- Porter au plus haut niveau (au sein du gouvernement et auprès d'acteurs/actrices concerné.e.s), le plaidoyer des femmes et les principales conclusions et recommandations de la première CSWA,
- Contribuer au renforcement des engagements du gouvernement en matière de promotion des droits des femmes en commençant par la reconnaissance formelle de leur contribution et de leur sacrifice à la construction de la nation et la consolidation de la paix au Burkina Faso et à tous les niveaux ;
- Mener le plaidoyer à tous les niveaux (national, continental et international) nécessaires pour que Ouagadougou soit la femme rurale, ce que Beijing, le Caire et Maputo ont été dans les progrès inestimables consacrant la protection, l'intégrité physique et la sécurité humaine des femmes dans le monde ;
- Accompagner le processus d'institution et d'institutionnalisation de la CSWA/CSW2A par les acteurs non étatiques ;
- Inscire la question de la femme rurale en particulier dans l'Agenda de la diplomatie burkinabè à travers le monde dans une démarche holistique ;
- Soutenir la mobilisation de ressources pour l'opérationnalisation du Plan d'action national intégré pour la mise en œuvre de l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité (PANI 2023-2025) et des autres stratégies qui concourent au renforcement de l'action et du rôle des femmes à la consolidation de la paix et la cohésion sociale dans notre pays ;
- Intégrer dans ses actions et marquer sans équivoque, l'attachement de la diplomatie burkinabè aux conventions que notre pays a ratifiées pour les droits inclusifs des femmes et des filles,



Son Excellence Jean Marie Karamoko TRAORE

- Soutenir la deuxième édition de la CSWAA ou (CSW2A) dont le thème portera sur la femme rurale et son rôle dans la sécurité humaine au Sahel : célébrer à la prochaine CSWAA, la femme rurale en particulier, ramenant au cœur des politiques publiques les priorités de son autonomisation économique et sociale réelle.

Engagements du parrain monsieur le Représentant Résidant de L'UNFPA

- Soutenir le processus d'institutionnalisation de la CSWA,
- Soutenir l'organisation de la prochaine édition de la CSW2A.



Remise de trophée au Coparrain

Engagements de la BAD



Remise de trophée

- Soutenir les prochaines éditions de la CSW2A,
- Aider dans l'exploration des opportunités au niveau de la BAD.

Engagements de l'UEMOA

- Soutenir les prochaines éditions de la CSW2A,
- Aider dans l'exploration des opportunités au niveau de l'UEMOA.

VIII. ANNEXES

- Discours d'ouverture du Patron de l'activité
- Discours du Parrain de l'activité
- Discours de la Présidente du comité d'organisation de la CSWA
- Comité des expert-e-s

CADRE DE CONCERTATION DES ORGANISATIONS ET ACTEURS
INTERVENANT SUR LE GENRE ET LA PARTICIPATION
CITOYENNE DES FEMMES AU BURKINA FASO



Discours de Son Excellence Monsieur Karamoko Jean Marie Traoré, Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabè de l'Extérieur 30 MARS 2024

Préséance

Mesdames et Messieurs,

En ce jour du 30 mars 2024, soit quelques heures avant la fin du Mois de la Femme, célébré pour la 68^{ème} fois par la Commission de la condition de la femme des Nations Unies (CSW), je suis heureux de me tenir là, pour magnifier avec vous, la Femme (mère, épouse, fille, sœur), l'autre moitié du ciel, agente de Paix et de développement. Je suis honoré d'être le parrain de cet événement inédit et porteur d'un nouveau souffle qui donne au Burkina Faso, des leviers supplémentaires pour se faire entendre, sur un sujet comme les droits des femmes. Pour la grande histoire, notre pays détient le discours le plus engagé qui soit sur la femme. Il a été prononcé le 8 mars 1987 par le Président Thomas SANKARA, et on peut aisément le retrouver et entendre de larges extraits cités par les déléguées des pays, chaque année, dans l'enceinte même des Nations Unies.

Je sais que tout le monde dans cette salle connaît l'historique de la CSW et ses principaux acquis aux niveaux mondial, continental, régional et national. Cela a été parcimonieusement rappelé par les locuteurs qui m'ont précédé. La date qui a marqué et qui continue de marquer encore les grandes rencontres engageant les nations du monde entier, reste de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes qui a eu lieu à Beijing² du 4 au 15 septembre 1995. Il y a eu Beijing, où, des délégués de pays ont adopté une déclaration commune et un programme d'action visant à :

- renforcer le pouvoir des femmes aux niveaux social, économique et politique,
- promouvoir leur indépendance économique,
- leur apporter une meilleure protection contre la violence croissante dont elles sont victimes et à leur assurer l'égalité d'accès à l'éducation et aux soins de santé.

Il se tient en ce moment même à New York, la 68^{ème} session (**soit 30 ans plus tard**), sur le thème prioritaire « accélération de la réalisation de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles, par la lutte contre la pauvreté, le renforcement des institutions et un financement tenant compte des questions de genre³ ». Elle se tient dans un contexte d'insécurité due au terrorisme qui sévit dans la zone sahélienne (Burkina Faso, Mali et Niger) avec de graves conséquences sur les femmes et les enfants et sur les avancées engrangées par ces États avec l'appui de leurs partenaires, dont les organisations de la société civile. C'est dire que le monde a encore beaucoup à faire pour que les promesses de Beijing soient une réalité. La vérité est que les droits des femmes ne sont pas suffisamment promus et intégrés. Les femmes portent toujours, et ce, de manière disproportionnée le poids de la pauvreté, de la guerre, de la maladie, du manque d'eau potable, du changement climatique et de la famine.

² Le rapport a été publié avec la cote [A/CONF.177/20/Rev.1](#)

³³ [68e session de la Commission de la condition de la femme | ONU Femmes \(unwomen.org\)](#)

C'est pourquoi, j'apprécie très positivement l'organisation et la tenue de cette première édition de la Session Alternative de la Condition de la femme à Ouagadougou, au Burkina Faso (CSWA-BF).

Mesdames,

Vous êtes en train de construire une belle approche qui s'articule avec la vision du gouvernement quant au portage des enjeux nationaux et transnationaux des droits des femmes. C'est une démarche qui est très pertinente pour le Burkina Faso, voire pour le continent, et j'espère qu'elle sera bientôt citée parmi les meilleures pratiques de diplomatie publique inspirées par les Nations Unies. Les africaines peuvent désormais compter avec Ouagadougou qui vient de planter l'étendard CSW de proximité et de participation effective des femmes dans le prolongement des grandes questions qui se discutent à New York.

Je félicite et je remercie le Cadre de concertation des organisations et acteurs intervenant sur le genre et la participation citoyenne des femmes de déporter la CSW à Ouagadougou au Burkina Faso, pour une participation inclusive de tous et toutes. Cette rencontre de Ouagadougou permettra d'analyser les réalités vécues par les femmes Burkinabè et celles des femmes de la sous-région présentes à cet événement. Vos orientations thématiques de référence seront des outils essentiels pour renforcer et faire avancer la diplomatie, la politique et les engagements du gouvernement en matière de droit et de promotion de la femme et de la fille au Burkina Faso, dans la sous-région, et partout dans le monde.

C'est le lieu pour moi d'appeler ONU FEMMES, l'UNFPA et les institutions régionales à soutenir cette initiative de localisation de la CSW, et à intensifier leurs actions de promotion et de protection des droits des femmes et des filles au Burkina Faso. Le tableau peu reluisant de la situation des femmes burkinabè ici présenté, mérite toute notre attention, et l'amplification des actions visant à corriger les disparités et inégalités inacceptables. Que pouvons-nous faire de plus ?

Mesdames,

Je vous ai écoutées, entendues et j'ai compris votre plaidoyer. En réponse, je ne peux que m'engager à vos côtés pour le porter au plus haut niveau, au sein du gouvernement et pour vous en assurer, je vais revenir sur les principaux points, en invitant tous les acteurs concernés à les porter avec nous :

1. Renforcer nos engagements pour la promotion des droits des femmes en commençant par la reconnaissance formelle de leur contribution et de leur sacrifice à la construction de la nation et la consolidation de la paix au Burkina
2. Célébrer la femme rurale en ramenant au cœur des politiques publiques les priorités de son autonomisation économique et sociale réelle. Il est indéniable que cette question cruciale mérite qu'on en fasse une priorité spéciale. L'idée de lui consacrer une décennie au cours de laquelle, on se donnera les moyens d'apporter les solutions justes et équitables qui assurent l'intégration harmonieuse des femmes dans la marche de notre pays, est bien notée et entendue. Elle sera fidèlement rapportée au chef du gouvernement et au Président du Faso.
3. Je accorde qu'en étroite collaboration avec le ministère en charge de l'humanitaire, nous inscrivions désormais la question de la femme rurale dans l'agenda de notre diplomatie ouverte sur le monde. La prise en charge holistique de ces questions gagne

du terrain partout dans le monde. Le Burkina Faso ne serait pas en reste. Nous sommes contraints de nous engager en faveur d'une de plus de la moitié de notre population. Elle est à tout égard, la plus grande force de travail et de production de richesse, constituant à elle seule 63% (à vérifier) de la main d'œuvre rurale. Nous mènerons le plaidoyer nécessaire pour que Ouagadougou soit pour la femme rurale, ce que Beijing, le Caire et Maputo ont été dans les progrès inestimables consacrant la protection, l'intégrité physique et la sécurité humaine des femmes dans le monde.

4. C'est un impératif d'accorder clairement aux femmes, les moyens de mettre en œuvre l'agenda Femmes Paix et sécurité, que les Nations Unies ont élaboré avec tous les pays, et permettre aux femmes Burkinabé de contribuer à la stabilisation de notre pays. Les réalités de la crise nous l'imposent et nous devons apporter les réponses à la hauteur des enjeux. Plus que jamais, nos mères, nos sœurs, nos filles doivent retrouver intégralement leur rôle d'actrices de paix et de développement. Nous soutiendrons la mobilisation de ressources pour l'opérationnalisation du PANI et des autres stratégies qui concourent au renforcement de l'action et du rôle des femmes à la consolidation de la paix et la cohésion sociale dans notre pays. Je remercie le Cadre d'avoir défini la thématique de la stabilisation pour cette première édition de CSWA, qui restera dans l'histoire une première.
5. Il était bien nécessaire de rappeler les devoirs de notre génération envers les aînés. Nous devons effectivement beaucoup de reconnaissance aux pionnières célèbres ou non qui ont contribué à bâtir ce pays qui tient encore debout malgré tout. Nous le devons aux hommes et aux femmes en premier lieu. Se prononcer sur ce sujet est aussi une question d'équité et de justice sociale

Avant de clore mon propos, je voudrais rassurer les femmes burkinabé et africaines que la diplomatie burkinabé compte intégrer dans ses actions et marquer sans équivoque, son attachement aux conventions que notre pays a ratifiées pour les droits inclusifs des femmes et des filles. En vous souhaitant un plein succès dans vos travaux, je déclare actée la première édition de la CSWA-Burkina 2024, tout en annonçant le thème de la deuxième édition qui, vous le déduisez bien, portera sur la femme rurale et son rôle dans la sécurité humaine au Sahel. Je vous remercie.

CADRE DE CONCERTATION DES ORGANISATIONS ET ACTEURS
INTERVENANT SUR LE GENRE ET LA PARTICIPATION
CITOYENNE DES FEMMES AU BURKINA FASO



DISCOURS DU COORDONNATEUR PAR INTÉRIM DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES PAR AILLEURS, REPRESENTANT RESIDENT DE L'UNFPA, AU BURKINA FASO 30 MARS 2024

Préséance

Permettez-moi à l'entame de mon propos, de vous exprimer ma gratitude pour votre présence à la présente cérémonie, qui fait office d'ouverture de la première session alternative de la condition de la femme (CSWA) 2024.

Cette présence, plus qu'une formalité et une marque d'intérêt à l'endroit de toutes les femmes du Burkina Faso, est aussi, la preuve de votre attachement au rôle de la femme, et à l'amélioration de ses conditions dans un contexte de défis sécuritaires majeurs.

En effet, en temps de conflits, il est important de rappeler que les femmes, les jeunes et les enfants sont les cibles les plus vulnérables. Les conflits sont des amplificateurs des inégalités et donc des risques de violences notamment à leur endroit. Cette violence sans précédent affecte fortement les populations du pays et occasionne des violations massives des droits humains.

Mesdames et messieurs, distingué-e-s invité-e-s

La session annuelle de la Commission de la Condition de la Femme (CSW), est le plus grand rassemblement annuel des Nations Unies consacrée à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes.

Aujourd'hui, selon des propos recueillis sur *la plateforme CSW*, le monde se trouve à un point tournant crucial pour l'égalité des sexes. Actuellement, 10,3 % des femmes à l'échelle mondiale vivent dans l'extrême pauvreté, et sont plus pauvres que les hommes. Pour atteindre les Objectifs de développement durable d'ici 2030, le progrès vers l'éradication de la pauvreté doit être 26 fois plus rapide, et il faut en discuter dans un cadre élargi, avec les acteurs concernés.

C'est l'occasion de rappeler l'importance de l'égalité des sexes non seulement à l'occasion de ce type de rencontres mais également de l'intégrer tout au long de l'année et dans la vie de tous les jours. Tout le monde mérite d'avoir accès aux mêmes possibilités, loin des discriminations sexistes.

Femmes et hommes du monde entier, c'est notre moment, le moment d'agir contre l'inégalité des sexes !

Au regard de cette situation, l'organisation d'une CSW alternative au Burkina Faso, première du genre constitue une grande opportunité pour permettre la participation d'un plus grand nombre de femmes aux échanges sur les problématiques majeures partagées lors des sessions de la condition de la femme (CSW).

Elle reste une tribune offerte aux femmes des communautés urbaines et rurales de nos Etats et autres expert-e-s et personnes ressources des pays africains et du sahel, qui n'ont pas l'opportunité de se rendre au siège des Nations unies pour participer aux sessions, d'apporter leurs contributions et de s'approprier tous les enjeux qui font l'objet des échanges de la session aux Nations Unis. Les participant-e-s auront l'occasion, de discuter des mêmes thèmes que leurs sœurs à New York, sur la responsabilité de la femme face aux enjeux de la stabilisation en Afrique et au Burkina Faso. Il sera également question d'aborder l'état des lieux de la mise en œuvre de l'agenda femmes paix et sécurité en Afrique et dans les pays du Sahel et enfin de définir les stratégies pour une accélération de l'autonomisation économique et sociale de la femme au Burkina Faso.

Chères participantes, distinguées invités,

C'est est le moment pour nous de faire progresser l'égalité des sexes dans le contexte actuel de crise sécuritaire. En effet, les problèmes liés à cette situation à laquelle font face nos différents pays ont eu et continueront d'avoir des répercussions graves et durables sur la cohésion sociale et sur le développement économique et social. Les femmes et les filles qui sont parmi les plus vulnérables et marginalisées en subissent les conséquences les plus graves.

Nonobstant ces situations, la gente féminine est le leader et responsable du changement œuvrant efficacement et puissamment en faveur de la recherche des solutions pour une sortie de crise. Il est donc essentiel de continuer à explorer les opportunités à exploiter, ainsi que les contraintes à surmonter, dans les moyens d'actions mis à la disposition des femmes et des filles pour qu'elles fassent entendre leur voix et jouent un rôle égal dans les prises de décisions liées aux processus de paix et de réconciliation. Ce, en vue d'atteindre un développement durable et tendre vers une égalité des sexes sans laquelle aujourd'hui, un avenir durable et égal restent hors de notre portée.

Chères participantes ;

Vous participez à une rencontre historique sur les mêmes thématiques que celles abordées chaque année à New York. Les fruits de vos réflexions poseront les jalons pour une réduction des inégalités homme/femmes dans le monde et au Burkina Faso.

Je vous exhorte donc à accorder une oreille attentive aux échanges qui se dérouleront mais surtout à participer de façon active car chaque idée, chaque préoccupation, chaque proposition compte.

Excellence, Monsieur le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabè de l'Extérieur, Patron de la CSWA,

Madame la Ministre de la solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille;

Mesdames et Messieurs les représentants des missions diplomatiques, chers partenaires ;

Cette initiative est inédite, audacieuse, et a besoin d'être encouragée par les plus hautes autorités du pays ainsi que de tous les partenaires. En guise de plaidoyer, j'oserais dire que j'y entrevois déjà une référence continentale.

En l'institutionnalisant, elle pourrait constituer le début d'un partenariat avec les Organisations féminines.

Chères participantes, distingué e s invités, Je ne voudrais pas terminer mon propos traduire ma profonde reconnaissance à l'ensemble des partenaires impliqués dans cette initiative, en premier le gouvernement du Burkina Faso, à travers les différents départements ici présents. Notre gratitude va ensuite à l'endroit du **Cadre de concertation des Organisations et Acteurs intervenant sur le Genre et la Participation Citoyenne des Femmes au Burkina Faso** et le Mouvement Mondial des Femmes Leaders Panafricaines qui portent l'initiative.

Mes remerciements vont également aux différents partenaires qui accompagnent l'organisation et à tous les expert-e-s : les personnes ressources panélistes, modérateurs et modératrices, ainsi qu'aux invité-e-s venus de divers pays pour partager leurs expériences en matière de promotion des droits des femmes.

Toute ma gratitude et mes encouragements à l'ensemble des participant-e-s pour votre engagement au service de vos communautés dans vos localités respectives.

« Sans la femme l'histoire serait unijambiste » disait le Professeur Joseph KI-ZERBO.

Aujourd'hui, nous avons la certitude que sans la femme, la paix ne sera tout simplement pas possible et aucun développement ne pourrait être envisageable. Sachons relever ensemble le défi de la participation pleine et active des femmes aux processus de paix, de réconciliation et de développement dans nos pays.

Je vous remercie pour votre attention, non sans vous souhaiter fructueuse session.

ACTEURS
INTERVENANT SUR LE GENRE ET LA PARTICIPATION
CITOYENNE DES FEMMES AU BURKINA FASO



**DISCOURS DE MADAME LA COORDONNATRICE DU CADRE DE
CONCERTATION DES ORGANISATIONS ET ACTEURS INTERVENANT SUR
LE GENRE ET LA PARTICIPATION CITOYENNE DES FEMMES AU BURKINA
FASO 30 MARS 2024**

Préséance

Excellence, Monsieur le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabè de l'Extérieur, Parrain de la CSWA,

Monsieur le Coordonnateur Par Intérim du Système des Nations Unies, et Représentant Résident de L'UNFPA au BURKINA FASO, Co-parrain

Mesdames et Messieurs les représentants des missions diplomatiques,

Mesdames et messieurs les délégations des pays amis,

Mesdames et messieurs les représentants des ONG, organisations et associations professionnelles ;

Mesdames et messieurs les représentants de la presse ;

Chers invité-e-s, Chers participant-e-s, mesdames et messieurs,

« Il n'y a point d'homme fier tant qu'il n'y a point de femme à côté de lui. Tout homme fier, tout homme fort, puise ses énergies auprès d'une femme ; la source intarissable de la virilité, c'est la féminité. » Telle est la définition de la femme selon T.S

Nous fondant sur le Saint Coran, on note que la femme est cet être doté d'une personnalité distinguée fondée sur le respect de soi, sur la dignité et sur la noblesse du caractère ;

Dans la bible, de nombreux récits montrent l'intelligence, le courage et aussi la tendresse de la femme. Je n'ai cité ces deux religions que pour rappeler

Juste pour rappeler aux femmes, ce qu'elles valent en réalité !

« Les femmes sont le plus grand réservoir inexploité de talents au monde. » Hillary Clinton

Je suis aujourd'hui une femme heureuse après tout, pour le fait que nous ayons pu relever le défi d'organiser la première édition de la Session alternative de la condition de la femme ici au Burkina Faso (CSW-BF). Cela a été possible grâce à la confiance et l'accompagnement de nos plus hautes autorités, qui ont compris les enjeux politiques, économiques et sociaux d'une telle initiative.

C'est le lieu de vous remercier, Excellence Monsieur le Ministre des Affaires étrangères, pour avoir accepté de patronner et parrainer l'activité ; de remercier le co-parrain, Monsieur le Coordonnateur par Intérim du Système des Nations Unies par ailleurs Représentant Résident de L'UNFPA au Burkina Faso, Co-parrain, et toutes les personnes ressources techniques qui n'ont ménagé aucun effort pour que nous réalisons ce rêve !

www.cadreconcert-bf.org/ [ccgenrefemme@gmail.com/](mailto:ccgenrefemme@gmail.com) Tél. (+226)70208106/76208106

Mesdames et messieurs,

Les inégalités entre l'homme et la femme sont une réalité au Burkina Faso à l'instar des autres nations du monde, et ce, dans la quasi-totalité des secteurs et domaines, mettant ainsi à rude épreuve les efforts entrepris par nos gouvernants pour impulser le progrès, le développement. Nonobstant tout un puissant arsenal juridique aux plans international et national dans chaque pays pour réduire ces inégalités, la Commission de la Condition de la Femme (CSW) est toujours à pied d'œuvre chaque année à New York aux Etats Unis d'Amérique avec de nouvelles thématiques comme défis à relever, ou pour prendre des initiatives en vue d'accélérer la réalisation de l'égalité homme / femme. Malheureusement, la large majorité des femmes et personnes ressources s'intéressant à la problématique des droits humains n'a pas les moyens financiers nécessaires pour y participer.

Alors, nous avons pensé et même cru qu'il était plus que temps de ramener une partie de CSW New York en Afrique ! Et comme le dit cet adage, la charité bien ordonnée commence par soi-même ! Et donc nous voilà dans la capitale du pays des femmes et des hommes intègres avec vous pour réfléchir sur la responsabilité de la femme face aux enjeux de la stabilisation au Burkina Faso.

En français facile, ce que nous n'allions même pas avoir le temps ou l'opportunité de dire à New York parce que trop nombreuses, sans compter les autres contraintes limitantes, eh bien, nous pourrions avoir la latitude de l'exprimer posément et clairement et nous comprendre, que ce soit en termes de défis ou en termes de solutions, tant elles sont spécifiques à nous. Et les rapports de la rencontre annuelle de New York gagneraient à intégrer nos rapports alternatifs comme étant des réalités ou spécificités qui pourraient avoir échappé à la Commission.

Mesdames, ma foi est grande et solide que nous pouvons y arriver en nous fixant des objectifs clairs. Commençons déjà à travers cette première édition :

- à aborder la question de la responsabilité de la femme face aux enjeux de la stabilisation en Afrique et au Burkina Faso ;
- à faire l'état des lieux des contributions des acteurs non étatiques à la mise en œuvre de l'agenda femmes paix et sécurité en Afrique et dans les pays du Sahel, et partageons nos expériences ;
- à faire une analyse critique de la dynamique de construction d'une gouvernance participative à la sécurité avec les femmes, et partageons nos expériences ;
- à échanger sur les meilleures pratiques en termes de promotion et de défense des droits des femmes ;
- à identifier les stratégies pour une accélération de l'autonomisation économique et sociale de la femme en Afrique et dans les pays du Sahel.

Et si nous atteignons ces objectifs, mesdames chères sœurs, ce serait un puissant moyen d'aider nos gouvernants à nous aider ! Quant à nos conditions et nos droits dont le Président Thomas SANKARA a été l'un des premiers avocats depuis 1987, et qui aura certainement inspiré la

déclaration commune et le programme d'action de Beijing en 1995, aujourd'hui une référence en termes d'acquis juridique et institutionnel destiné à assurer l'égalité des femmes et des hommes.

Mesdames, permettez-moi de profiter de la présence à nos côtés des plus hautes autorités nationales et internationales pour lancer un appel solennel d'unité aux femmes du continent (actrices terrain), de se retrouver dorénavant chaque année ici à Ouagadougou, pour débattre beaucoup plus concrètement des voies et moyens de parvenir à l'égalité entre les hommes et les femmes, et réduire la pauvreté de plus en plus exacerbée par les défis sécuritaires et leurs corollaires dramatiques. Mais, notre appel ne sera entendu que si les femmes y adhèrent et que l'autorité prenne son bâton de pèlerin pour nous le rendre audible au monde entier.

Excellence, cher Co parrain, « Personne n'est trop petit pour avoir un impact et changer le monde. » Greta Thunberg ; et surtout que Dieu vous a donné la position et le pouvoir, comprenez donc mon plaidoyer, notre plaidoyer ! Ça vous concerne désormais.

Chers fils, chers époux, chers pères, chers partenaires de lutte, (Excellence MAE, Mr le Coordonnateur SNU et UNFPA) je voudrais citer notre illustre Président SANKARA

"Je parle au nom des femmes du monde entier, qui souffrent d'un système d'exploitation imposé par les mâles. Pour ce qui nous concerne, nous sommes prêts à accueillir toutes les suggestions du monde entier nous permettant de parvenir à l'épanouissement total de la femme burkinabè. En retour, nous donnons en partage à tous les pays l'expérience positive que nous entreprenons avec des femmes désormais présentes à tous les échelons de l'appareil de l'État et de la vie sociale au Burkina Faso». Dans ce sens, notre plaidoyer concerne les points suivants :

1. Le renforcement de vos engagements pour la promotion des droits des femmes en commençant par la reconnaissance formelle de leur contribution et de leur sacrifice à la construction de la nation et la consolidation de la paix au Burkina,
2. L'amélioration de la célébration de la femme rurale en la ramenant au cœur des politiques publiques comme priorités pour une effectivité de son autonomisation économique et sociale en décrétant pourquoi pas une décennie de la femme rurale ;
3. La prise de mesures nécessaire pour aider à porter notre plaidoyer pour que Ouagadougou soit pour la femme rurale, ce que Beijing, le Caire et Maputo ont été dans les progrès inestimables consacrant la protection, l'intégrité physique et la sécurité humaine des femmes dans le monde ;
4. la mise en œuvre effective et inclusive du PANI au Burkina Faso, en tenant compte du fait qu'il s'agit d'un défi pour toutes les femmes et les hommes du Burkina Faso ;
5. Le martyr des femmes d'Arbinda est un fait que personne n'oublie. Ces femmes froidement assassinées méritent effectivement un mémorial en leurs noms.
6. ET SI ON INSTITUAIT/INSTITUTIONNALISAIT CE CADRE ? UN QUESTIONNEMENT DONT LA REPONSE EST ATTENDUE !!!

« Nous plantons les graines de la paix, maintenant et pour le futur. » Wangari Muta Maathai

www.cadreconcert-bf.org/ ccgenrefemme@gmail.com / Tél. (+226)70208106/76208106

Enfin, Chères sœurs, je voudrais vous inviter à comprendre le message qui nous est adressé à travers le haut niveau de présence à cette activité : l'autorité, et certainement les partenaires attendent beaucoup de nous. Soyons à la hauteur de ces attentes, et pour paraphraser Aretha Franklin, je nous exhorte à « Embrasser ce qui vous rend unique, même si cela rend les autres mal à l'aise ». Et comme le dit Rosa Parks, « Vous ne devez jamais avoir peur de ce que vous faites, quand vous faites ce qui est juste. ».

Le Faso d'abord !

À toutes les femmes : nous pouvons le faire ! » Serena Williams

Je vous remercie de votre aimable attention.



CADRE DE CONCERTATION DES ORGANISATIONS ET ACTEURS
INTERVENANT SUR LE GENRE ET LA PARTICIPATION
CITOYENNE DES FEMMES AU BURKINA FASO

COMITE DES EXPERT-E-S DE LA CSWA 2024



Excellence Salamata SAWADOGO, Experte



Monsieur DJIGUEMDE Ousmane, Expert



Madame Ramata DERRA
Experte en genre et Développement



Excellence Anne KONATE,
Experte diplomatie, genre et médiation communautaire



Salamata ZOUGRANA,
Experte



Dre Julienne GUE, Experte



Monsieur Arouna SANDWIDI



Monsieur Elvis Alinaud NADOU, chargée de communication



Jean Pierre Niamien E
GUIGUEMAN
EXPERT



TABLE DE MATIERE

REMERCIEMENTS.....	4
INTRODUCTION.....	5
I. RAPPEL DU CONTEXTE DE LA SESSION ALTERNATIVE DE LA CONDITION DE LA FEMME AU BURKINA FASO.....	5
II. DE LA CEREMONIE OFFICIELLE D'OUVERTURE.....	6
III. DU DEROULEMENT DE LA SESSION.....	10
A. JOURNEE DU 29 MARS 2024.....	10
1. De la communication sur l'« analyse critique de la dynamique de construction d'une gouvernance participative à la sécurité avec les femmes au Burkina Faso ».....	10
b. Quelques témoignages de participant-e-s.....	11
2. Des échanges sur les meilleures pratiques en termes de promotions et de défense des droits des femmes.....	12
B. JOURNEE DU 30 MARS 2024.....	13
1. De la communication inaugurale sur le thème « Responsabilité de la femme face aux enjeux de la stabilisation au Burkina Faso ».....	13
2. De la communication sur le sous thème 1« Etats des lieux de la mise en œuvre de l'Agenda Femmes Paix et Sécurité au Burkina Faso : quelles contributions des acteurs et actrices non étatiques ? ».....	14
3. De la communication sur le sous thème 2 : « Quelles stratégies pour une accélération de l'autonomisation économique et sociale de la femme au Burkina Faso ? ».....	16
4. Du partage de quelques conclusions et recommandations de la session de New York.....	17
5. De la communication sur le thème «instruments et mécanismes juridiques de promotion du genre au sein de l'Union Africaine».....	18
IV. DE LA CEREMONIE DE CLOTURE.....	20
V. DES DIFFICUTES RENCONTREES.....	21
VI. DES PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	21
VII. ENGAGEMENTS PRIS LORS DE LA CSWA.....	22
VIII. ANNEXES.....	23

CADRE DE CONCERTATION DES ORGANISATIONS ET ACTEURS
INTERVENANT SUR LE GENRE ET LA PARTICIPATION
CITOYENNE DES FEMMES AU BURKINA FASO

SESSION ALTERNATIVE DE LA CONDITION DE LA FEMME (CSWA)



CADRE DE CONCERTATION DES ORGANISATIONS ET ACTEURS
INTERVENANT SUR LE GENRE ET LA PARTICIPATION
CITOYENNE DES FEMMES AU BURKINA FASO